

ANNEXE AU
JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LOIS ET DÉCRETS

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.journal-officiel.gouv.fr



Standard01.40.58.75.00
Annonces01.40.58.77.56
Accueil commercial.... 01.40.15.70.10
Abonnements.....01.40.15.67.77
(8 h 30 à 12 h 30)

Associations

Fondations d'entreprise

**Associations syndicales
de propriétaires**

Fonds de dotation

Annonce n° 1292 - page 3379

75 - Département de Paris

ASSOCIATIONS

Créations

Déclaration à la préfecture de police.

ASSOCIATION STAR.

Objet : affirmer l'identité, promouvoir et défendre les intérêts de la filière de la réparation et du service après-vente d'appareils électro-ménagers (GEM et PEM); rapprocher les réparateurs d'appareils électro-ménagers en vue d'un objectif commun d'amélioration du service-clients et dans le cadre d'une démarche de qualité globale ; mettre en place des actions collectives pour la filière de la réparation auprès des instances nationales et internationales ; rechercher des subventions et toutes sources de financement autorisées par la loi et les règlements en vue de poursuivre l'objectif commun visé ci-dessus ; contribuer à la création d'outils innovants d'amélioration du service clients de l'industrie de la réparation ; animer et supporter le réseau des membres de l'industrie de la réparation, de ses représentants et salariés ; créer et animer un observatoire du réseau de l'industrie de la réparation en vue d'optimiser ses ressources humaines ; octroyer un label « STAR » aux membres du réseau de l'industrie de la réparation en accord avec les clauses de qualité définie par agora ; déployer une activité économique et commerciale à titre accessoire, à destination du réseau des membres de l'industrie de la réparation, notamment et sans que cette liste soit limitative : la réalisation d'études de marché, le déploiement d'activités tests-pilotes, la réalisation de campagnes de communication et de publicité, la mise en place de programmes de formation professionnelle des salariés des membres, la fourniture de services administratifs, comptables, financiers, humains et autres services supports, l'accès à un service de centrale de référencement correspondant à l'activité des membres de la filière de la réparation et plus généralement prendre toute décision et mettre en oeuvre toute action de nature à permettre le déploiement de son activité et la pérennité de son action, conformément à son but.

Siège social : 39, avenue d'Iéna, 75116 Paris 16^e.

Date de la déclaration : 1^{er} juillet 2015.